

à des généralités. Certes, je pourrais parler pendant des heures de problèmes particuliers des pêcheries dans ma province mais, à l'instar du député de Queens, j'y reviendrai lorsque nous étudierons les crédits de l'an prochain.

M. Noble: Monsieur le président, je tiens à me joindre aux autres membres du comité qui ont félicité le ministre d'avoir obtenu le portefeuille des Pêcheries. Je pense qu'il saura imprimer à ce ministère une direction énergique et efficace.

J'étais heureux de l'entendre parler des pêcheries des Grands lacs et de la commission internationale des pêcheries, grâce à laquelle il pourra exercer une certaine influence sur ces fonds de pêche. Je dirai tout d'abord que je serai bref. Je voudrais, toutefois, faire des instances en faveur des pêcheurs des Grands lacs, qui me considèrent comme un ami et un appui en ce qui concerne les responsabilités du gouvernement fédéral dans les pêcheries des Grands lacs.

J'ose croire que le ministre saura montrer les mêmes connaissances et le même sens des responsabilités que son prédécesseur immédiat, en ce qui a trait aux problèmes des pêcheries des Grands lacs. La disparition à peu près complète de la truite d'eau douce dans les Grands lacs est un fait reconnu, mais la cause précise de ce phénomène nous échappe.

Pendant des années, on en a mis la faute sur la lamproie de mer, mais bien des pêcheurs soutiennent que l'éperlan est aussi à blâmer, sans compter les abus des pêcheurs eux-mêmes. Néanmoins, il faut poursuivre les recherches en sorte que les Grands lacs soient un jour repeuplés de truite grise et d'autres poissons appropriés.

J'aimerais lire un court éditorial que je trouve fort pertinent en ce moment. Il est tiré du *Ship-Shore News* et se lit ainsi:

Quelques années seulement se sont écoulées depuis que la truite du lac Supérieur avait coutume d'être au menu des salles à manger des trains sur les lignes principales traversant le nord de l'Ontario. Par les vitres de son wagon, le voyageur pouvait voir les eaux froides et miroitantes du plus grand lac d'eau douce du monde dont la superficie est de 31,820 milles carrés. Quelques heures plus tôt, le poisson qui garnissait son assiette avait été pris dans ce lac. Plat digne d'un roi.

M. A. B. Wood, chef de la division des pêcheries, au département de la conservation du Michigan, a annoncé que 1961 pourrait bien être la dernière année où les filets pour la pêche à la truite pourront être tendus dans le lac Supérieur. Au point de vue commercial, la truite a diminué à tel point qu'il ne sera plus jamais question de tendre les filets. En 1952, les pêcheurs canadiens et américains ont pris plus de 4 millions de livres de truite dans le lac Supérieur. L'an dernier, la prise a été de 576,000 livres et, cette année, une prise de 300,000 livres est prévue.

La ruine de la pêche commerciale dans les Grands lacs a été prévue par les techniciens de la conservation et les pêcheurs commerciaux il y a plus de vingt ans, peut-être presque 30 ans. C'était l'époque

de l'exploitation des ressources naturelles, et les gouvernements du temps restaient sourds à la voix de ceux qui préchaient dans le désert, affirmant que les ressources naturelles ne dureraient pas toujours, à moins que leur exploitation ne soit réglementée.

La Commission sur les pêcheries des Grands lacs, au sein de laquelle le gouvernement est représenté, a continué de faire beaucoup de recherches depuis sa formation, en 1954. Elle croit, semble-t-il, que c'est la lamproie qui cause toutes les difficultés; aussi consacre-t-elle tous ses efforts à la détruire. Le programme mis en œuvre à cette fin a eu un succès considérable, les ruisseaux où fraye la lamproie ayant été traités avec un produit destructeur. A présent que ces mesures préliminaires ont été prises pour résoudre le problème, les pêcheurs estiment que la Commission devrait, en collaboration avec le gouvernement provincial, aller plus loin et mettre en œuvre un programme pour empoisonner les lacs. En fait, les clubs d'amateurs de pêche, les pêcheurs commerciaux et les membres de plusieurs chambres de commerce de la région de la baie Georgienne ont fondé l'Association des pêcheries de la baie Georgienne. Ils se proposent de réclamer de nouvelles mesures en vue de la restauration de nos pêcheries.

L'urgence de telles dispositions ressort d'un article du quotidien *Star* de Toronto, dont je vais lire un passage, et qui expose ce qui se passe dans tous les centres de pêche des Grands lacs, dans ma région. Cet article a trait aux pêcheries de Tobermory, dans la baie Georgienne. Voici ce qu'il dit:

Les pêcheries de Tobermory dans la baie Georgienne n'ont jamais été si dégarées. En 1953, 11 bateaux se livraient à la pêche et la valeur de leur prise dépassait \$800,000, ce qui représentait la subsistance de 60 familles. En 1957, il n'y avait plus qu'un seul bateau en service. En 1959, il n'y en avait que deux, dont la pêche représentait moins de \$400,000, pour subvenir aux besoins de huit familles.

Je dirai que le seul poisson qu'on prend à l'heure actuelle dans ce port est le hareng, et que la valeur de la prise n'atteint pas \$40,000.

J'ai assisté à la plupart des réunions de l'Association des pêcheries de la baie Georgienne. Il y a, parmi ses membres, bon nombre de gens absolument voués à leur métier et dont il faudrait encourager de façon concrète les efforts tendant à rétablir une industrie si importante pour notre économie. L'industrie touristique dans la région du lac Huron et de la baie Georgienne est fort importante, et l'ombre gris était autrefois notre plus grande attraction. Monsieur le président, notre brave ministre des Pêcheries se demande peut-être ce qu'il doit, à notre avis, faire en l'occurrence. Je crois qu'il pourrait fort bien devenir le héros des